



Grant Thornton

L'instinct de la croissance™

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

SpineGuard

Société Anonyme

au capital de 1 173 650 €

10, Cours Louis Lumière

94300 Vincennes

Grant Thornton

Société par Actions Simplifiée d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes

au capital de 2 297 184 €

inscrite au tableau de l'Ordre de la région

Paris Ile de France et membre

de la Compagnie régionale de Versailles et du Centre

632 013 843 RCS Nanterre

29, rue du Pont

92200 Neuilly-sur-Seine

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

SpineGuard

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux actionnaires de la société SpineGuard,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **SpineGuard** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Continuité d'exploitation » de la note 17 de l'annexe des comptes annuels qui expose les hypothèses sous-tendant l'application du principe de continuité d'exploitation.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

- Les titres de participation sont évalués sur la base de leur valeur recouvrable selon les modalités décrites dans la note 7 « Titres de participation, créances rattachées et créances commerciales » de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fonde cette valeur recouvrable, à contrôler la cohérence des hypothèses retenues, à revoir les calculs effectués par la société et à vérifier que la note de l'annexe donne une information appropriée.
- Le fonds de commerce est évalué sur la base de sa valeur recouvrable selon les modalités décrites dans la note 2 « Fonds commercial » de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fonde cette valeur recouvrable, et à vérifier que la note de l'annexe donne une information appropriée.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine, le 14 avril 2021

Le Commissaire aux comptes

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International



Olivier Bochet

Associé

	31/12/2020			31/12/2019
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement	1 473 886	1 163 525	310 361	289 710
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires	1 031 510	618 316	413 194	465 744
Fonds commercial (1)	3 082 055		3 082 055	3 082 055
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	337 057	300 119	36 938	77 319
Autres immobilisations corporelles	199 535	133 719	65 817	52 705
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	11 414 373		11 414 373	9 414 373
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	38 350		38 350	9 922
Prêts				
Autres immobilisations financières	107 882		107 882	107 662
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	17 684 648	2 215 678	15 468 970	13 499 489
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	514 833	20 970	493 863	462 893
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 144 296	25 933	1 118 363	1 078 024
Autres créances	391 258		391 258	281 319
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	589 889		589 889	958 299
Charges constatées d'avance (3)	185 556		185 556	267 650
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 825 832	46 903	2 778 929	3 048 186
Frais d'émission d'emprunt à étaler	67 475		67 475	158 144
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion Actif	85 712		85 712	2 073
TOTAL GENERAL	20 663 668	2 262 581	18 401 086	16 707 892
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

	31/12/2020	31/12/2019
	Net	Net
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 1.173.650 €)	1 173 650	2 596 501
Primes d'émission, de fusion, d'apport	29 285 379	28 806 158
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale		
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées	97 000	56 862
- Autres Réserves		
Report à nouveau	- 19 234 349	- 20 573 475
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	- 226 089	- 1 316 961
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	11 095 590	9 569 085
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	85 712	2 073
Provisions pour charges	56 671	52 154
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	142 383	54 227
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		600 000
Autres emprunts obligataires	3 810 540	3 985 046
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	975 539	976 174
Emprunts et dettes financières (3)	644 616	255 486
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 274 861	992 310
Dettes fiscales et sociales	411 379	222 355
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	30 990	48 885
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	7 147 925	7 080 257
Ecart de conversion Passif	15 188	4 324
TOTAL GENERAL	18 401 086	16 707 892
(1) Dont à plus d'un an (a)	618 290	2 723 276
(1) Dont à moins d'un an (a)	6 529 635	4 356 981
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	539	1 174
(3) Dont emprunts participatifs		

VI. Comptes sociaux de la Société SpineGuard pour l'exercice clos au 31 décembre 2020

	31/12/2020			31/12/2019
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	232 870	1 715 877	1 948 747	2 534 515
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)		236 096	236 096	223 262
Chiffre d'affaires net	232 870	1 951 973	2 184 843	2 757 777
Production stockée				
Production immobilisée			158 244	176 884
Produits nets partiels sur opérations à long terme				
Subventions d'exploitation			14 000	14 000
Reprises sur provisions et transfert de charges			11 528	65 888
Autres produits			32 130	154 876
			2 400 745	3 169 425
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			610 513	669 076
Variation de stocks			- 57 389	68 518
Achat de matières premières et autres approvisionnements			82 501	152 497
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes (a)			1 759 709	1 904 234
Impôts, taxes et versements assimilés			44 431	37 393
Salaires et traitements			831 682	916 611
Charges sociales			382 690	452 167
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			349 279	317 790
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			21 775	4 093
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			5 305	8 444
Autres charges			108 789	94 973
			4 139 287	4 625 796
RESULTAT D'EXPLOITATION			- 1 738 542	- 1 456 370
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
De participations (3)			213	65
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			35 068	
Reprises sur dépréciations, provisions et tranfert de charges			2 002 073	500 000
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			40 226	20 052
			2 077 579	520 117
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			85 712	2 073
Intérêts et charges assimilées (4)			429 307	502 944
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			2 062	32 957
			517 080	537 974
RESULTAT FINANCIER			1 560 499	- 17 857
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			- 178 043	- 1 474 227

	31/12/2020	31/12/2019
	Total	Total
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	26 215	28 053
Sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
	26 215	28 053
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	14 600	13 000
Sur opérations en capital	242 138	31 950
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
	256 738	44 950
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 230 523	- 16 897
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	- 182 477	- 174 163
Total des produits	4 504 539	3 717 595
Total des charges	4 730 629	5 034 557
BENEFICE OU PERTE	- 226 089	- 1 316 961
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs.		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	213	65
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	156	358

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Fondée en 2009 par Pierre Jérôme et Stéphane Bette, basée à Paris et à Boulder (Colorado), SpineGuard est une entreprise innovante qui déploie sa technologie digitale DSG de guidage chirurgical en temps réel pour sécuriser et simplifier le placement d'implants osseux. La société conçoit, développe et commercialise à travers le monde des dispositifs médicaux innovants utilisés dans le cadre de plus de 80.000 chirurgies à ce jour. De nombreuses études scientifiques dont 16 publiées dans des revues médicales de référence, ont établi la fiabilité et la précision de la technologie DSG® et ses nombreux avantages pour les patients, les chirurgiens, le personnel hospitalier et les systèmes de santé. Forte de ces fondamentaux et de partenariats stratégiques, SpineGuard étend les applications de sa technologie DSG à des innovations telles que la vis pédiculaire « intelligente », la robotique chirurgicale et l'implantologie dentaire. DSG a été inventée par Maurice Bourlion, le Dr Ciaran Bolger et Alain Vanquaethem, la société est labellisée « entreprise innovante » par Bpifrance depuis 2009.

La Société s'est introduite sur le marché Euronext Growth à Paris le 26 avril 2013.

Au bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2020, dont le total est de 18 401 086 € et, au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de (226 089) €.

Cet exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes sociaux annuels.

Les comptes annuels de la Société ont été établis conformément aux dispositions de la législation et aux pratiques généralement admises en France et en conformité du règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, tel que modifié par tous les règlements ultérieurs de l'ANC. La présentation des résultats issus de la comptabilité, et les techniques d'informations se fondent sur des principes comptables dont le respect du principe de prudence est un des éléments de la sincérité des comptes et dont découlent l'évaluation des éléments du bilan et la détermination du résultat de chaque exercice :

- Continuité d'exploitation
- Indépendance des exercices
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Principe de rattachement des charges et des produits par exercice.

Les états financiers sont présentés en euros et ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 8 avril 2021.

Afin de donner une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'entreprise à la fin de l'exercice, les comptes ont été préparés conformément aux principes comptables français et des Règlements de l'Autorité des Normes Comptables. Les règles et méthodes prescrites ont été appliquées dans le respect des principes généraux énoncés dans le Code de commerce, et, en particulier ceux de continuité d'exploitation, d'indépendance des exercices, d'enregistrement des éléments en comptabilité au coût historique, de prudence et de permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

NOTE 1 : IMMOBILISATIONS

Les immobilisations incorporelles et corporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition.

Les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commission et frais d'actes) sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue.

Frais de recherche et développement : 5ans

Brevets : 20 ans

Logiciels : 1 - 3 ans

Sets d'instruments réutilisables : 2 ans

Installation Agencement et Aménagement Divers : 2 - 3 ans

Matériel de bureau et informatique : 3 ans

Mobilier : 10 ans

L'état de variation des immobilisations et des amortissements s'établit comme suit :

CADRE A <i>En Euros</i>	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement	Total I	1 315 642	158 244
Autres postes d'immobilisations incorporelles	Total II	4 113 566	
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements et aménagements des constructions		230 429	5 449
Installations techniques, matériel et outillage industriels		184 801	6 700
Installations générales, agencements et aménagements divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, mobilier		80 453	28 760
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours		-	
Avances et acomptes			
	Total III	495 683	40 909
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations		11 414 373	
Autres titres immobilisés		9 922	54 205
Prêts et autres immobilisations financières		107 662	220
	Total IV	11 531 957	54 425
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		17 456 851	253 578

CADRE B	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
	Par virement	Par cession		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement	(I)		1 473 886	
Autres postes d'immobilisations incorporelles	(II)		4 113 566	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, aménag. constructions			235 878	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			191 502	
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier			109 213	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			-	
Avances et acomptes				
	Total III	-	536 594	
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations			11 414 373	
Autres titres immobilisés		26 427	37 700	
Prêts et autres immobilisations financières			107 882	
	Total IV	26 427	11 559 956	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		26 427	17 684 002	

SITUATION ET MOUVEMENT DE L'EXERCICE					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Valeur en début d'ex.	Augment. Dotations	Diminutions Sorties / Rep.	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement et de développement	Total I	1 025 933	137 592		1 163 525
Autres postes d'immobilisations incorporelles	Total II	565 766	52 550		618 316
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Instal. générales, agencements, aménag. constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels		247 589	52 530		300 119
Installations générales, agencements et aménagements divers		43 280	9 032		52 312
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier		74 791	6 616		81 407
Emballages récupérables et divers					
	Total III	365 661	68 178	-	433 838
TOTAL GENERAL (I + II + III)		1 957 359	258 320	-	2 215 679

Opérations effectuées par la Société sur ses propres titres

Depuis le 25 avril 2013, la Société a conclu un contrat de liquidité avec un établissement financier.

Il est confié à la société Tradition Securities And Futures (TSAF) depuis le 1^{er} novembre 2017 dans les mêmes conditions que précédemment.

En vertu de ce contrat, la Société détenait au 31 décembre 2020, 29 000 de ses propres actions, représentant 0,12% de son capital.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, la Société a procédé aux opérations suivantes sur ses propres titres :

- Achat de 93 648 actions au cours moyen de 0,24197 Euros
- Vente de 10 6 648 actions au cours moyen de 0,30575 Euros

NOTE 2 : FONDS COMMERCIAL

Le 6 avril 2009, les sociétés SPINEVISION SAS (le cédant) et SpineGuard SA (l'acquéreur) ont conclu un contrat de cession de fonds de commerce portant sur tous les actifs & passifs affectés aux produits Pediguard du cédant. Le fonds de commerce est évalué à son coût d'acquisition. Il n'est pas amorti mais fait l'objet de tests de valeur, si du fait d'évènements ou de circonstances intervenus au cours de l'exercice, sa valeur recouvrable apparaît durablement inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur recouvrable est basée sur l'actualisation des flux futurs de trésorerie qui seront générés par l'utilisation continue de l'actif testé. L'actualisation est réalisée à un taux correspondant au coût moyen pondéré du capital.

Le fonds de commerce (valeur au 31 décembre 2020 : 3 082 055 €) a fait l'objet d'un test de dépréciation annuel. Les hypothèses retenues par la Société au 31 décembre 2020, identiques à celles utilisées en 2016, sont :

- Taux d'actualisation : 13 %
- Taux de croissance à l'infini : 2 %

Une hausse du taux d'actualisation de 2 points n'engendrerait pas un risque de perte de valeur.

Une baisse du taux de croissance à l'infini de 1 point n'engendrerait pas un risque de perte de valeur.

La combinaison de ces deux scénarios n'engendrerait pas un risque de perte de valeur.

A partir de données de marchés disponibles et au regard de la croissance réalisée au cours des exercices présentés, des estimations de ventes et de pénétration du marché par la plateforme DSG ont été réalisées pour les Etats-Unis et le reste du monde.

Elles prennent également en compte le co-développement et la commercialisation de la vis intelligente et des PediGuard filetés dotés de la technologie DSG de guidage chirurgical en temps réel.

Des jugements ont également été apportés par la Société pour tenir compte de facteurs de risque dérivés des projections et retenir des hypothèses relatives à la probabilité de succès de ses projets de recherche et développement en cours.

Ces analyses ont permis à la Société d'élaborer des projections de flux de trésorerie sur cinq ans en corrélation avec le stade de développement de la Société, son business model et sa structure de financement.

Au 31 décembre 2020, les analyses de sensibilité du plan d'affaires ne génèrent pas de risque de perte de valeur.

NOTE 3 : CREDIT D'IMPOT RECHERCHE

Un crédit d'impôt recherche a été calculé au titre de l'exercice pour un montant de 182 477 euros.

NOTE 4 : FRAIS DE RECHERCHE

Au cours de l'exercice 2013, les dépenses liées aux frais de recherche engagés au titre du projet Miniaturisation ont fait l'objet d'une capitalisation pour un montant de 148 337€. L'amortissement s'effectue sur 5 ans.

Au cours de l'exercice 2014, les dépenses liées aux frais de recherche engagés au titre du projet EMG Sheath ont fait l'objet d'une capitalisation pour un montant de 48 096€. L'amortissement s'effectue sur 5 ans.

Au cours de l'exercice 2015, les dépenses liées aux frais de recherche engagés au titre du projet PediGuard Threaded ont fait l'objet d'une capitalisation pour un montant de 404 602€. L'amortissement s'effectue sur 5 ans.

Au cours de l'exercice 2016, les dépenses liées aux frais de recherche engagés au titre du projet New PCBA (nouvelle carte électronique) ont fait l'objet d'une capitalisation pour un montant de 103 641€. L'amortissement s'effectue sur 5 ans.

Au cours de l'exercice 2017, il n'y a eu aucune capitalisation de dépenses liées aux frais de recherche.

Au cours de l'exercice 2018, il n'y a eu aucune capitalisation de dépenses liées aux frais de recherche.

Au cours de l'exercice 2019, les dépenses liées aux frais de recherche engagés au titre du projet DSG-Connect (visualisation du signal DSG) ont fait l'objet d'une capitalisation pour un montant de 176 884 €. L'amortissement s'effectue sur 5 ans.

Au cours de l'exercice 2020, les dépenses liées aux frais de recherche engagés au titre du projet DSG-Connect (visualisation du signal DSG) ont fait l'objet d'une capitalisation pour un montant de 158 244 €. L'amortissement s'effectue sur 5 ans.

NOTE 5 : STOCKS

Les stocks sont valorisés au Coût Moyen Unitaire Pondéré.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

NOTE 6 : CREANCES & DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	107 882		107 882
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	26 738	26 738	
Autres créances clients	1 117 558	1 117 558	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	182 477	182 477	
Taxe sur la valeur ajoutée	175 504	175 504	
Autres impôts taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	20 916	20 916	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	185 556	185 556	
Total	1 816 633	1 708 751	107 882

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)	3 810 540	3 810 540		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : (1)				
- à un an maximum à l'origine	539	539		
- à plus d'un an à l'origine	975 000	600 000	375 000	
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)	644 616	401 326	243 290	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 274 861	1 274 861		
Personnel et comptes rattachés	78 666	78 666		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	315 051	315 051		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et versements assimilés	17 663	17 663		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes	30 990	30 990		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	7 147 925	6 529 635	618 290	

(1) Emprunts soucrits en cours d'exercice 600 000

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice 1 381 195

(2) Emprunt, dettes contractés auprès des associés -

Il n'existe pas de produits à recevoir au 31 décembre 2020.

Les charges constatées d'avance de 186 K€ sont principalement constituées :

- d'éléments nécessaires à la fabrication de produits PediGuard non réceptionnés ou non validés par la qualité à hauteur de 114 K€.
- de couts afférents à la location des locaux de Vincennes à hauteur de 26 K€
- de frais relatifs aux assurances à hauteur de 16 K€
- de diverses prestations à hauteur de 30 K€.

Le détail des charges à payer est le suivant :

	31/12/2020	31/12/2019
Emprunts obligataires convertibles		
INTERETS COURUS S/EMPRUNT	401 326	5 507
Total	401 326	5 507
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
INTERETS COURUS A PAYER	524	1 162
Total	524	1 162
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
FACTURES NON PARVENUES	656 018	596 047
Total	656 018	596 047
Dettes fiscales et sociales		
DETTE PROV./CONGES PAYES	78 404	87 204
PROVISION BONUS		
CHARG.SOC./CONGES A PAYER	37 122	40 408
INT CC SPINEGUARD INC		
CS SUR PROVISION BONUS		
AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER	12 084	12 084
CHARGES A PAYER	10 990	4 838
Total	138 600	144 534
TOTAL GENERAL	1 196 467	747 250

NOTE 7 : TITRES DE PARTICIPATION, CREANCES RATTACHEES ET CREANCES COMMERCIALES.

La Société détient 1 000 titres de la société SPINEGUARD Inc., soit 100% de son capital. La valeur unitaire de ces titres de participation est de 0,01 \$.

Au bilan, la valeur des titres est de 11 414 373 € inchangée par rapport au 31 décembre 2019.

Par ailleurs, la Société détient sur sa filiale les créances suivantes :

Clients :	952 270,07 €	(1 168 530,60 USD)
Compte courant :	20 707,36 €	(25 410,00 USD)
Intérêts courus sur compte courant :	208,78 €	(256,19 USD)

On notera que 1 011 994 \$ soit 824 704 euros du solde des créances clients sont gelés au titre de la procédure de Chapter 11.

Au 31 décembre 2020, elle affiche un chiffre d'affaires de 4 668 K\$ et résultat net positif de 44 K\$.

Les titres de participation sont comptabilisés au bilan à leur coût d'acquisition. Leur valeur est examinée annuellement, par référence à leur valeur recouvrable qui tient compte entre autres de données de

marchés disponibles notamment de « multiples » observés sur des transactions récentes au niveau d'acteurs opérant dans le même secteur d'activité que la société.

Une dépréciation est, le cas échéant, constatée par voie de provision, si la valeur recouvrable devient inférieure au coût d'acquisition.

Au 31 décembre 2019, cette analyse a conduit la société à reprendre 2 000 000 euros sur la provision de 2 500 000 euros constituée au 31 décembre 2015 et qui est totalement reprise au 31 décembre 2020.

NOTE 8 : VALEURS MOBILIERES

La valeur est constituée du coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur du portefeuille est inférieure à la valeur historique, une provision est constituée du montant de la différence.

NOTE 9 : OPERATIONS EN DEVISES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Lorsque la valeur de réalisation des créances est inférieure à leur valeur nominale, une provision est constituée du montant de la différence.

Les transactions en devises étrangères sont converties aux taux en vigueur à la date des transactions. Les créances et les dettes en devises sont converties en euro sur la base des taux en vigueur à la date de clôture.

Les écarts résultants de cette actualisation sont portés en "écart de conversion" au bilan. Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risques.

NOTE 10 : CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2020, le capital social s'établit à 1 173 650 euros. Il est divisé en 23 473 000 actions ordinaires entièrement souscrites et libérées d'un montant nominal de 0,05€.

Ce nombre s'entend hors Bons de Souscription d'Actions ("BSA"), et options de souscription octroyés à certains investisseurs et à certaines personnes physiques, salariées ou non de la Société et non encore exercés.

Tableau d'évolution du capital social :

Nature des opérations	Capital en €	Nombre d'actions créées	Nombre d'actions composant le capital	Valeur nominale en €	Capital social en €
Au 31 décembre 2018	1 366 805		6 834 026		
Augmentation de capital suite à la conversion d'OC	1 222 715	6 113 574	12 947 600	0,20	2 589 520
Attribution définitive d'actions gratuites - incorporation de réserves	6 981	34 906	12 982 506	0,20	2 596 501
Au 31 décembre 2019	2 596 501		12 982 506		
Augmentation de capital suite à la conversion d'OC	1 002 818	6 217 298	19 199 804	0,20	3 839 961
Attribution définitive d'actions gratuites - incorporation de réserves	22 344	111 719	19 311 523	0,20	3 862 305
Réduction de capital par diminution de la valeur nominale	(2 656 087)		19 311 523	0,05	965 576
Augmentation de capital par incorporation de créance	10 000	200 000	19 511 523	0,05	975 576
Réduction de capital suite à l'exercice des BSAR	198 074	3 961 477	23 473 000	0,05	1 173 650
Au 31 décembre 2020	1 173 650		23 473 000	0,05	

NOTE 11 : PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

	Montant au 31.12.2019	Augmentations	Diminutions Reprises exercice	Montant à la fin d'exercice
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	2 073	85 712	2 073	85 712
Provisions pour pensions et obligations similaires	52 154	5 305	788	56 671
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés				
Autres provisions pour risques et charges				
Total I	54 227	91 017	2 861	142 383
Dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation	2 000 000		2 000 000	
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours	3 407	20 970	3 407	20 970
Sur comptes clients	28 728	805	3 600	25 933
Autres dépréciations				
Total II	2 032 134	21 775	2 007 007	46 903
TOTAL GENERAL (I + II)	2 086 361	112 792	2 009 867	189 287
<i>- d'exploitation</i>		112 792	9 867	
<i>Dont dotations et reprises : - financières</i>		-	2 000 000	
<i>- exceptionnelles</i>		-	-	

NOTE 12 : EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES ET AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES

Emprunt obligataire Norgine Venture Capital et Harbert European Growth Capital

Le 26 septembre 2018, la Société a signé un contrat obligataire non convertible avec les sociétés permettant une levée de fonds potentielle de 6.000 K€, à la discrétion de la Société.

Emission de la tranche 1 de 4 500 K€ le 26 septembre 2018

Une première tranche d'une valeur totale de 4.500 K€ a été émise le 26 septembre 2018, assortie de 284 092 BSA qui permettent en cas d'exercice l'émission de 284 092 actions à compter du tirage de la tranche (cf. caractéristiques des BSA).

Les obligations ainsi émises ont les caractéristiques suivantes :

- Echancier de remboursement :
 - Franchise de remboursement du capital de 12 mois à compter de l'émission (soit jusqu'en septembre 2019 puis,
 - 208 K€ par mois d'octobre 2019 à septembre 2021 inclus,
- Intérêts : Paiement d'intérêts mensuels au taux annuel de 9,95%.

Caractéristiques des BSA

Les BSA ont quant à eux les caractéristiques suivantes :

- Nombre de BSA : 284 092
- Nombre maximum d'actions à émettre : 284 092
- Prix d'exercice : 1,76 €
- Conditions d'exercice :
 - 284 092 bons à compter de la date d'émission, durant une période de 10 ans (284 092 actions à émettre),

NOTE 13 : OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS ORDINAIRES, BONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS ORDINAIRES ET ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES.

Attributions de l'exercice clos au 31 décembre 2020

Le Conseil d'administration du 30 janvier 2020 a constaté la déchéance de droits à hauteur de 5.700 actions gratuites attribuées le 24 janvier 2019 et constate leur caducité.

Le Conseil d'administration du 30 janvier 2020 a constaté la déchéance de droits à hauteur de 18.000 actions gratuites attribuées le 30 janvier 2018 et constate leur caducité.

Le 12 mai 2020, suite à l'expiration de leur période d'exercice, 20.089 bons de souscriptions d'actions dont l'exercice donnait droit à 20.089 actions ordinaires sont devenus caduques.

Le Conseil d'administration du 14 mai 2020, agissant sur délégation de l'assemblée générale du 14 mai 2020, a attribué 1.420.000 actions gratuites au profit de salariés de SpineGuard Inc. ; de SpineGuard SA et de mandataires sociaux.

Le Conseil d'administration du 14 mai 2020, agissant sur délégation de l'assemblée générale du 14 mai 2020, a émis 260.000 bons de souscription d'actions ordinaires au prix de 0,02€ par bon, donnant chacun droit à la souscription d'une action ordinaire au prix de 0,24€ par action ordinaire, au profit d'administrateurs et partenaires de la Société.

Le Conseil d'administration du 8 juillet 2020 a constaté la déchéance de droits à hauteur de 32.500 actions gratuites attribuées le 15 octobre 2019 et constate leur caducité.

Le 10 juillet 2020, suite à l'expiration de leur période d'exercice, 14.000 bons de souscriptions d'actions dont l'exercice donnait droit à 20.089 actions ordinaires sont devenus caduques.

La Société a émis les plans d'options, d'actions gratuites et de BSA suivants :

Tableau synthétique des options de souscription d'actions au 31 décembre 2020.

Date d'attribution	Type	Evolution du nombre d'options en circulation				Nombre d'actions pouvant être souscrites
		31/12/2019	Attribués	Exercés	Caducs / Annulés	
6 avril 2009	Options	0				0
2 juillet 2009	Options	0				0
12 mai 2010	Options	0				0
12 janvier 2011	Options	4 841				4 841
12 mai 2011	Options	10 000				10 000
12 juillet 2011	Options	22 450				22 450
20 septembre 2011	Options	16 000				16 000
20 septembre 2011	Options	30 000				30 000
11 janvier 2012	Options	6 979				6 979
9 janvier 2013	Options	8 217				8 217
18 septembre 2013	Options	10 000				10 000
23 mai 2017	Options	31 376				31 376
		139 863	0	0	0	139 863

Tableau synthétique des BSA au 31 décembre 2020.

Des bons de souscriptions d'actions ont été attribués aux fondateurs (BSA-C), des Conseils (BSA-A), des chirurgiens (BSA-B) et des salariés (BSA-D).

Date d'attribution	Type	Evolution du nombre de BSA en circulation				Nombre d'actions pouvant être souscrites	
		31/12/2019	Attribués	Exercés	Caducs / Annulés		31/12/2020
6 avril 2009	BSA - A	-	-	-	-	-	
6 avril 2009	BSA - A	-	-	-	-	-	
2 juillet 2009	BSA - A	-	-	-	-	-	
12 mai 2010	BSA - A	20 089	-	-	20 089	-	
7 juillet 2010	BSA - B	14 000	-	-	14 000	-	
17 mars 2011	BSA - B	7 000	-	-	7 000	7 000	
17 mars 2011	BSA - A	7 000	-	-	7 000	7 000	
12 mai 2011	BSA - C	10 000	-	-	10 000	10 000	
12 juillet 2011	BSA - B	2 500	-	-	2 500	2 500	
20 septembre 2011	BSA - B	20 671	-	-	20 671	20 671	
20 septembre 2011	BSA - A	6 000	-	-	6 000	6 000	
20 septembre 2011	BSA - C	16 000	-	-	16 000	16 000	
11 janvier 2012	BSA - A	1 000	-	-	1 000	1 000	
11 janvier 2012	BSA - B	1 269	-	-	1 269	1 269	
15 mars 2012	BSA - A	4 000	-	-	4 000	4 000	
9 janvier 2013	BSA - A	30 000	-	-	30 000	30 000	
9 janvier 2013	BSA - B	14 000	-	-	14 000	14 000	
21 novembre 2013	BSA - A	50 596	-	-	50 596	50 596	
21 novembre 2013	BSA - B	50 022	-	-	50 022	50 022	
21 novembre 2013	BSA - C	1 148	-	-	1 148	1 148	
16 octobre 2014	BSA - B	8 787	-	-	8 787	8 787	
22 mars 2016	BSA - A	21 985	-	-	21 985	21 985	
9 novembre 2017	BSA - A	17 500	-	-	17 500	17 500	
30 janvier 2018	BSA - A	1 777	-	-	1 777	1 777	
14 mars 2018	BSA - B	5 000	-	-	5 000	5 000	
18 septembre 2018	BSA - A	16 250	-	-	16 250	16 250	
15 novembre 2018	BSA - A	50 224	-	-	50 224	50 224	
15 novembre 2018	BSA - B	14 000	-	-	14 000	14 000	
15 octobre 2019	BSA - A	70 000	-	-	70 000	70 000	
14 mai 2020	BSA - A	-	210 000	-	-	210 000	
14 mai 2020	BSA - B	-	50 000	-	-	50 000	
		460 818	260 000	-	34 089	686 729	686 729

Date d'attribution	Type	Evolution du nombre de bons en circulation				Nombre d'actions pouvant être souscrites	
		31/12/2019	Attribués	Exercés	Caducs		31/12/2020
18 décembre 2012	BSA Norgine	60 000	-	-	-	60 000	60 000
28 décembre 2015	BSA IPF Fund	3 000 000	-	-	-	3 000 000	66 876
26 septembre 2018	BSA Harbert	50	-	-	-	50	142 050
26 septembre 2018	BSA Norgine	50	-	-	-	50	142 050
		3 060 100	-	-	-	3 060 100	410 976

Note BSA :

- Pour IPF : Seules 66 876 actions sont exerçables suite au tirage des tranches A et B. La tranche C étant caduque, le solde de BSA donnant droit à 22 292 actions n'est plus exerçable.
- Pour Norgine et Harbert : Les 100 BSA donnent chacun droit à 2 841 actions, soit 284 100 actions.

Tableau synthétique des actions gratuites au 31 décembre 2020.

Date d'attribution	Type	Nombre total d'actions gratuites attribuées dans le cadre du plan	Nombre total d'actions émises par la société au 31/12/2019	Nombre total d'actions gratuites caduques au 31/12/2019	Nombre total d'actions restant à émettre à l'issue de la période d'acquisition
21 novembre 2013	Actions gratuites	59 800	51 924	7 876	-
15 juillet 2014	Actions gratuites	7 000	7 000	-	-
11 mai 2016	Actions gratuites	19 000	19 000	-	-
11 mai 2016	Actions gratuites	6 469	6 469	-	-
23 mai 2017	Actions gratuites	26 500	-	26 500	-
23 mai 2017	Actions gratuites	18 892	18 892	-	-
23 mai 2017	Actions gratuites	7 531	7 531	-	-
23 mai 2017	Actions gratuites	22 290	22 290	-	-
9 novembre 2017	Actions gratuites	20 000	20 000	-	-
30 janvier 2018	Actions gratuites	31 549	31 549	-	-
30 janvier 2018	Actions gratuites	23 000	5 000	18 000	-
15 novembre 2018	Actions gratuites	34 906	34 906	-	-
24 janvier 2019	Actions gratuites	80 870	75 170	5 700	-
15 octobre 2019	Actions gratuites	130 000	-	32 500	97 500
14 mai 2020	Actions gratuites	1 420 000			1 420 000
		1 907 807	299 731	90 576	1 517 500

Date d'attribution	Type	Nombre d'actions restant à émettre à l'issue de la période d'acquisition 31/12/2019	Evolution du nombre d'actions gratuites			Nombre d'actions restant à émettre à l'issue de la période d'acquisition 31/12/2020
			Attribuées au cours de l'exercice	Acquises et émises au cours de la période	Caduques au cours de la période	
30 janvier 2018	Actions gratuites	31 549	-	31 549	-	-
30 janvier 2018	Actions gratuites	19 000	-	5 000	14 000	-
24 janvier 2019	Actions gratuites	75 170	-	75 170	-	-
15 octobre 2019	Actions gratuites	130 000	-	-	32 500	97 500
15 mai 2020	Actions gratuites		1 420 000	-	-	1 420 000
		255 719	1 420 000	111 719	46 500	1 517 500

Tableau synthétique des bons de souscriptions d'actions remboursables au 31 décembre 2020.

Au 31 décembre 2020, les tirages suivants ont été réalisés :

Date d'émission des BSAR	BSAR	Valeur des BSAR
1 ^{er} juillet 2020	1 à 10	200 000,00 €
31 août 2020	11 à 20	200 000,00 €
7 décembre 2020	21 à 30	200 000,00 €
TOTAL EMIS	30	600 000,00 €
solde à émettre	90	1 800 000,00 €

Date d'exercice des BSAR	BSAR	Nombre d'actions émises	Prix d'exercice
17 juillet 2020	1 à 10	1 336 898	0,1496 €
31-août-20	11 à 20	1 279 590	0,1563 €
7-déc.-20	21 à 30	1 344 086	0,1487 €
TOTAL EMIS	30	3 960 574	

NOTE 14 : REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

La rémunération des membres du Conseil d'administration est la suivante :

Rémunération des mandataires sociaux	31/12/2020	31/12/2019
Rémunérations brutes fixes versées	262 741	302 233
Avantages en nature	4 369	2 185
Rémunérations en qualité d'administrateur (anciens jetons de présence)	40 000	55 000
TOTAL hors paiements fondés sur des actions	307 111	359 417
Paiements fondés sur des actions	233 784	40 232
TOTAL	540 895	399 649

Par ailleurs, la Société a mis en place des contrats de consulting et de royalties avec un administrateur non dirigeant. La charge constatée à ce titre est la suivante (en euros) :

	31/12/2020	31/12/2019
Contrat de consulting avec Maurice Bourlion Prestations de conseil en matière de design, de recherche et développement, de production à grande échelle des produits fabriqués par la Société ainsi qu'en matière de stratégie et de gestion de propriété intellectuelle de la Société	-	5 612
Contrat de redevances avec Maurice Bourlion Conclu en Novembre 2006. Maurice Bourlion reconnaît pleine et entière propriété sur certains brevets et renonce à tout droit de propriété sur lesdits brevets, en contrepartie de quoi, la Société paie à Maurice Bourlion une redevance de 2.5% du prix de vente HT de tout dispositif livré ou transmis.	202 788	186 788
Contrat d'exploitation sur les brevets Entry Point avec Maurice Bourlion Conclu en 15 mars 2015 La société paie des royalties de 2% à Maurice Bourlion pour l'exploitation de ces brevets avec un minima annuel.	35 000	35 000

NOTE 15 : INDEMNITES DE DEPART LA RETRAITE

Les hypothèses retenues pour le calcul de ces engagements en conformité avec la recommandation 2003-R 01 du CNC sont les suivantes :

Application de la convention collective des ingénieurs et cadres de la métallurgie.

HYPOTHESES	31/12/2020	31/12/2019
Convention collective	Métallurgie	
Taux d'actualisation	0,33%	0,62%
Age de départ à la retraite	65 - 67 ans	65 - 67 ans
Augmentation annuelle future des salaires	1,00%	1,00%
Table de mortalité	INSEE 2017	INSEE 2017
Rotation du personnel	Moyen (Turn-over moyen)	Moyen (Turn-over moyen)

A la clôture l'engagement comptabilisé dans les comptes de la société s'élève à 56 671 €.

L'effectif à la fin de l'exercice 2020 est de 11 personnes stable par rapport au 31 décembre 2019.

NOTE 16 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

Formation

Depuis le 1^{er} janvier 2015, le compte personnel de formation (« CPF ») se substitue au droit individuel à la formation (« DIF »).

Covenants financiers

Du fait du remboursement anticipé du contrat d'emprunt obligataire IPF Fund, la Société n'a plus de covenants financier à respecter.

Sûretés et nantissements

Le Conseil d'administration du 28 août 2018, en vue de garantir les engagements souscrits par la Société dans le cadre de l'Emission Obligataire, a autorisé, au profit des sociétés Norgine Venture Capital et Harbert European Growth Capital, l'octroi des sûretés.

Celles-ci ont été mises en place le 26 septembre 2018 et sont constituées comme suit :

- i. un acte de nantissement de droits de propriété industrielle intitulé «Intellectual Property Security Agreement » portant sur certaines marques et brevets américains détenus par la Société avec les sociétés Norgine Venture Fund I SCA SICAR et Harbert European Specialty Lending Company II, sarl (en qualité de Titulaire d'OBSA) et les représentants de la Masse des Titulaires d'OBSA ;
- ii. un acte de nantissement de droits de propriété industrielle intitulé «Contrat de nantissement de droits de propriété industrielle» portant sur certains brevets détenus par la Société avec les sociétés Norgine Venture Fund I SCA SICAR et Harbert European Specialty Lending Company II, sarl (en qualité de Titulaire d'OBSA) et les représentants de la Masse des Titulaires d'OBSA ;
- iii. une convention de garantie et sûreté US intitulée « Guaranty and Security Agreement », portant sur les actifs présents et futurs de la filiale US de la Société, conclue entre la Société SpineGuard Inc., filiale de la Société, avec les sociétés Norgine Venture Fund I SCA SICAR et Harbert European Specialty Lending Company II, sarl (en qualité de Titulaire d'OBSA) et les représentants de la Masse des Titulaires d'OBSA ;
- iv. un acte de nantissement de soldes de comptes bancaires intitulé «Pledge of Bank Accounts Balances Agreement (contrat de nantissement des soldes de comptes bancaires), portant sur l'ensemble des comptes bancaires français détenus auprès de la banque de la Société avec les sociétés Norgine Venture Fund I SCA SICAR et Harbert European Specialty Lending Company II, sarl (en qualité de Titulaire d'OBSA) et les représentants de la Masse des Titulaires d'OBSA et ;
- v. un acte de nantissement de soldes de comptes bancaires américain intitulé «Deposit Account Control Agreement (DACA), portant sur l'ensemble des comptes bancaires américains détenus auprès de la banque de la Société avec les sociétés Norgine Venture Fund I SCA SICAR et Harbert European Specialty Lending Company II, sarl (en qualité de Titulaire d'OBSA) et les représentants de la Masse des Titulaires d'OBSA ;

étant précisé que ces sûretés ont toutes été effectivement octroyées le 26 septembre 2018 et seront levées à l'échéance à bonne fin de la dernière émission obligataire.

NOTE 17 : CONTINUITÉ D'EXPLOITATION

Bien que la société ait généré une perte de 2 226 089 K€ au titre de l'exercice 2020, l'hypothèse de la continuité de l'exploitation a été retenue par le Conseil d'administration compte tenu :

- du niveau de la trésorerie consolidée et des équivalents de trésorerie au 31 décembre 2020, qui s'élève à 1 222 K€,
- de l'encaissement prévisionnel du CIR 2020 pour un montant de 182 K€,
- de la trésorerie consommée par l'activité attendue sur 2021,
- des tirages de 1 800 K€ sur le premier trimestre 2021 sur la ligne en fonds propres,

- de la mise en place d'une ligne de financement flexible et sécurisée par Bons de Souscription d'Actions Remboursables (BSAR) et programme d'intéressement avec la société Nice & Green à hauteur de 10 M€ sur 36 mois.
- de la recherche active de financements alternatifs, notamment par la conclusion d'accords stratégiques de partenariats avec l'industrie,
- et de la renégociation de la dette existante d'ici la fin de l'exercice 2020 dans le cadre de la procédure de sauvegarde octroyée le 12 février 2020 par le Tribunal de Commerce de Créteil.

NOTE 18 : FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Les faits marquants qui ont fait l'objet, pour la plupart, de communiqués de presse en 2020 sont décrits en section 2.1.1 du présent rapport financier.

NOTE 19 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Les évènements postérieurs à la clôture sont décrits en section 2.1.12.1 du présent rapport financier.